

---

**Procès-verbal de la trente-huitième séance ordinaire du conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean, tenue le mercredi 27 janvier 2021 par visioconférence (application Zoom).**

- |   |  |   |
|---|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Mme Guylaine Bergeron | <input checked="" type="checkbox"/> M. Dominique Blackburn | <input type="checkbox"/> M. Christian Bouchard                  |
| <input type="checkbox"/> M. Dominique Bouchard            | <input checked="" type="checkbox"/> M. Martin Côté         | <input checked="" type="checkbox"/> M. Gilbert Courtois         |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mme Alberte Déry      | <input checked="" type="checkbox"/> Mme Guylaine Dubé      | <input type="checkbox"/> Mme Ève-Reine Gagné                    |
| <input type="checkbox"/> M. Jean-François Gimaël          | <input checked="" type="checkbox"/> Mme Manon Gobeil       | <input checked="" type="checkbox"/> Mme France Guay, présidente |
| <input checked="" type="checkbox"/> M. Frédérick Guimond  | <input type="checkbox"/> Mme Julie Labbé                   | <input checked="" type="checkbox"/> Mme Manon Laflamme          |
| <input checked="" type="checkbox"/> M. Patrice Perron     | <input checked="" type="checkbox"/> M. Gilles Simard       | <input checked="" type="checkbox"/> M. Guy Verreault            |

**Invitées :**

Mme Julie Lavoie, présidente-directrice générale adjointe  
Mme Vanessa Boivin, directrice adjointe - Communications et affaires publiques  
Mme Marie-Josée Tremblay, technicienne en administration

---

**Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance et constat du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
4. Affaires découlant des procès-verbaux
5. Information de la présidente-directrice générale adjointe
6. Information de la présidente du conseil d'administration
7. Affaires du conseil d'administration (C. A.)
  - 7.1 Renouvellement des membres des comités du C. A.
  - 7.2 Rapport des présidents des comités du C. A.
    - 7.2.1 Comité de vérification et des ressources humaines
    - 7.2.2 Comité de gouvernance et d'éthique - Suivi et révision de deux règles de gouvernance :
      - Accueil et l'intégration d'un nouvel administrateur (RG-AA-001)
      - Évaluation du fonctionnement et de la performance du conseil d'administration, de ses comités et conseils professionnels (RG-AA-003)
    - 7.2.3 Comité de révision
    - 7.2.4 Comité de vigilance et de la qualité
  - 7.3 Comité consultatif Maria-Chapdelaine
8. Présentation
  - 8.1 Bilan de la Direction de l'enseignement 2019-2020
9. Affaires financières, matérielles, immobilières et informationnelles
  - 9.1 Résidence privée pour personnes âgées Jardin du Monastère : Entente locative entre la Fondation du Centre Maria-Chapdelaine et le CIUSSS
  - 9.2 Adoption du rapport trimestriel AS-617 à la période 9 se terminant le 5 décembre 2020
10. Agenda de consentement et dossiers demandant une prise de décision
  - 10.1 Demandes de statut de résident
  - 10.2 Demandes de nouvelles nominations de médecins spécialistes et médecins de famille
  - 10.3 Modifications de statut et privilèges, départs et retraites du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
11. Divers
12. Correspondance
13. Prochaine séance ordinaire
14. Période de questions du public
15. Huis clos
  - 15.1 Évaluation de la rencontre
16. Levée de la séance

## 1. Ouverture de la séance et constat du quorum

Mme France Guay, présidente, souhaite la bienvenue au public et aux membres du conseil d'administration. Compte tenu des mesures préventives en place en lien avec la COVID-19, la séance publique se tient en visioconférence à l'aide de l'application Zoom et est diffusée en direct sur le site Internet de l'établissement.

## 2. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que lu par la présidente.

## 3. Adoption des procès-verbaux

Les procès-verbaux des 18 et 30 novembre ainsi que du 16 décembre 2020 sont adoptés tels que présentés.

## 4. Affaires découlant des procès-verbaux

Les sujets demandant un suivi reviennent à l'ordre du jour.

## 5. Information de la présidente-directrice générale adjointe

Mme Julie Lavoie, présidente-directrice générale adjointe, transmet ses salutations au public. Elle présente le bilan épidémiologique de la région, qui se porte à 19 cas nouveaux cas, 2 décès, 146 cas actifs, 22 milieux en éclosions, 592 personnes en isolement, dont 33 employés du CIUSSS, 8329 personnes rétablies ainsi que 3 hospitalisations régulières auxquelles s'ajoutent 3 hospitalisations aux soins intensifs.

Après avoir connu une forte augmentation du nombre de cas positifs et d'éclosions dans la région, on observe actuellement une tendance à la baisse. Depuis une dizaine de jours, le taux de positivité régionale se situe autour de 2,6%. On note aussi une baisse du nombre d'hospitalisations, ce qui permet d'amorcer la coordination de la reprise des activités.

Par la suite, Mme Lavoie poursuit avec différents sujets d'actualité. Au niveau des ressources des personnes âgées, depuis le début de la pandémie, l'organisation s'est mobilisée pour soutenir les résidences pour personnes âgées en matière de prévention et d'intervention (sécurité des lieux, conformité des mesures sanitaires, etc.). Des équipes spécialisées s'assurent de répondre à des objectifs et des besoins spécifiques, contribuent à contrôler la contamination, et offrent un rôle-conseil en matière clinique.

En ce qui concerne la reprise des activités, on constate une diminution des hospitalisations dans les lits chauds. Conséquemment, les lits COVID de l'Hôpital de Jonquière et d'Alma ont été fermés. Le seul centre hospitalier qui accueille des patients présentant un COVID positif se retrouve à l'Hôpital de Chicoutimi, qui compte actuellement 14 lits chauds et 5 lits de soins intensifs chauds. La reprise des activités permet de coordonner le plan de reprise des activités en collaboration avec le comité aviseur et le comité de coordination médicale. Au cours des derniers jours, une 7<sup>e</sup> salle au bloc de Chicoutimi a été ouverte. Les activités opératoires régionales se situent à 61% de ses activités habituelles et celle en endoscopie est près de 100%.

Pour ce qui est de la vaccination, ce sont 7902 personnes qui ont reçu la première dose du vaccin au Saguenay-Lac-Saint-Jean. À ce nombre s'ajoutent 590 personnes de la communauté d'Opitciwan qui ont reçu la première dose du vaccin. De plus, cette semaine se termine la vaccination dans les ressources intermédiaires et les ressources à assistance continue. Au niveau des CHLSD, l'administration de la première dose s'est terminée le 18 janvier 2021. Quant aux employés identifiés comme prioritaires, la fin de l'administration de la 1<sup>ère</sup> dose devrait être terminée au début du mois de février. La prochaine étape consistera à vacciner les résidents et les employés des ressources pour personnes âgées.

Pour terminer, Mme Lavoie informe que la ministre régionale, Mme André Laforest, a annoncé un investissement d'un peu plus de 6 millions de dollars dans la région dans le cadre de l'initiative pour la création rapide de logements. Les deux organismes touchés par cette annonce sont la Maison d'accueil pour sans-abri et l'Association canadienne de la santé mentale. Ce projet vise à créer un centre de crise pour les personnes souffrant d'un problème de santé mentale dans la région. À cet effet, une lettre de remerciements sera transmise à Mme Laforest de la part de tous les administrateurs.

## **6. Information de la présidente**

La présidente mentionne que les membres du conseil d'administration ont poursuivi leurs activités malgré le contexte de la pandémie en participant aux rencontres des sous-comités du conseil et aux séances d'information qui se tiennent sur une base régulière afin de suivre l'état de situation épidémiologique de la région.

Par la suite, elle informe de la nomination du Dr Roberto Boudreault à titre de conseiller spécial pour le ministère de la Santé et des Services sociaux. Son expérience et son expertise contribueront à améliorer les services de première ligne pour l'ensemble du Québec. Une lettre de félicitations lui sera acheminée de la part de tous les administrateurs.

## **7. Affaires du conseil d'administration**

### **7.1 Renouvellement des membres des comités du C. A.**

Mme France Guay, rappelle que le conseil d'administration a procédé, le 29 janvier 2020, à la nomination des membres aux différents comités relevant du conseil d'administration, soit le comité de gouvernance et d'éthique (CGÉ), le comité de vérification et des ressources humaines (CVRH), le comité de vigilance et qualité (CVQ) et le comité de révision (CR).

L'article 33 du Règlement de régie interne stipule qu'à l'exception des membres d'office du comité, la durée du mandat d'un membre est d'un an à partir de la date de sa nomination, à l'exception du comité de révision qui est de 3 ans. Ce mandat est renouvelable. Les membres du comité restent en fonction, malgré l'expiration de leur mandat, jusqu'à ce qu'ils soient nommés de nouveau ou remplacés.

De plus, les articles 24, 27, 32 et 47 prévoient que les membres du conseil d'administration désignent le président des comités parmi les membres indépendants, mis à part le comité de révision où le président ne doit pas être à l'emploi de l'établissement ou ne pas y exercer sa profession.

Lors de la dernière rencontre du comité de vérification et des ressources humaines (18 janvier 2021), du comité de vigilance et de la qualité (10 décembre 2020) et du comité de gouvernance et d'éthique (12 janvier 2021), les membres ont discuté de leur intérêt à poursuivre leur mandat.

Pour ce qui du comité de gouvernance et d'éthique un enjeu demeure au niveau de la présidence de ce comité. Dans l'intervalle de nommer un président, M. Martin Côté agira à titre d'animateur du comité, et fera le suivi au conseil d'administration des principaux sujets discutés.

#### **Résolution # CA-38-2021-2465**

CONSIDÉRANT l'article 33 du Règlement de régie interne qui stipule qu'à l'exception des membres d'office du comité, la durée du mandat d'un membre est d'un an à partir de la date de sa nomination;

CONSIDÉRANT le mandat des membres en place étant achevé;

CONSIDÉRANT les articles 24, 27, 32 et 47 du règlement de régie interne qui prévoient la nomination des présidents des comités par les membres du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT les intérêts manifestés par les membres du conseil d'administration aux différents comités.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité de nommer les personnes suivantes au sein des différents comités du conseil d'administration du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean :

**Comité de vérification et des ressources humaines**

- M. Dominique Blackburn, président
- M. Dominique Bouchard
- M. Christian Bouchard
- Mme France Guay
- Mme Guylaine Bergeron

**Comité de vigilance et de la qualité**

- Mme Alberte Déry, présidente
- Mme Guylaine Dubé, vice-présidente
- M. Gilles Simard, membre désigné par le comité des usagers du centre intégré (CUCI)

**Comité de gouvernance et d'éthique**

- M. Martin Côté, animateur
- M. Gilbert Courtois
- Mme Alberte Déry
- M. Frédérick Guimond
- Mme Manon Gobeil
- Mme Manon Laflamme

**Comité de révision**

- Mme Alberte Déry, présidente
- Mme Guylaine Dubé, présidente substitut

**7.2 Rapport des présidents des comités du conseil d'administration**

**7.2.1 Comité de vérification et de ressources humaines (CVRH)**

M. Dominique Blackburn, président du comité, fait le suivi des principaux sujets traités lors la dernière rencontre du 18 janvier dernier.

**Volet des ressources financières**

- Bilan de la situation financière.
- Présentation du mécanisme de suivi des heures travaillées dans le contexte de la pandémie ainsi que les impacts de la 2<sup>e</sup> vague sur les résultats financiers.
- Présentation du rapport AS-617 à la période 9.

**Volet ressources humaines**

- Présentation de la Trajectoire des travailleurs de la santé COVID-19 : La Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques a introduit le processus de prise en charge de la trajectoire des travailleurs de la santé au niveau de la COVID-19 pendant la pandémie. Cette nouvelle façon de faire a

permis de mettre des mesures mieux adaptées et de réagir plus rapidement dans un tel contexte. De plus, le ministère a déployé un nouveau module à son système RH (module pandémie) qui s'est révélé très performant pour donner des indicateurs en temps réel ce qui permet un meilleur contrôle et une stratégie plus adéquate.

- Données absences des travailleurs de la santé : Des indicateurs de tous les types d'absence par catégorie, des mois d'octobre 2020 à janvier 2021, ainsi que l'assurance salaire, par titre d'emploi et par secteur, sont suivis par le comité. La pression commence à diminuer au niveau des effectifs puisque la région n'est plus à haut risque et les résultats devraient s'améliorer.
- Indicateurs de recrutement : Le portrait global des embauches pendant la pandémie, par titre d'emploi et par région, a été déposé. Le montant total des embauches en quatre mois se situe à 1 267, ce qui correspond à une année normale d'embauche.

#### **Direction de la logistique et des services techniques**

- Bail pour la résidence privée pour aînés (RPA) - Les Jardins du Monastère : Ce sujet fait d'une recommandation au conseil d'administration.
- État de situation sur le début des constructions des 3 résidences pour aînées à Chicoutimi, Alma et Roberval.
- État d'avancement des travaux pour les blocs opératoires de Chicoutimi et de Dolbeau et ainsi que l'Urgence de Jonquière

#### **7.2.2 Comité de gouvernance et d'éthique (CGÉ)**

M. Martin Côté fait le résumé des principaux sujets discutés le 12 janvier dernier.

- Plan de formation 2020-2021 : Différentes stratégies ont été discutées afin de sensibiliser les administrateurs aux enjeux entourant la clientèle autochtone.
- Déclaration des intérêts des hors cadres et des cadres supérieurs : La validation annuelle des déclarations des intérêts des hors cadres et des cadres supérieurs a été effectuée par le comité. Aucun conflit d'intérêts n'a été constaté par les membres.
- Lac-à-l'épaule : Étant donné le contexte de la pandémie de la COVID-19, cette activité est reportée à l'automne 2021.
- Tableau de bord : Le comité travaille à mettre en place un tableau de bord afin que le conseil d'administration suive certains indicateurs, ce qui permettra, entre autres, de suivre l'état de situation épidémiologie de la région.
- Règles de gouvernance : Le comité a révisé les règles de gouvernance ci-dessous et propose des modifications mineures afin de confirmer certaines pratiques et apporter quelques précisions. De plus, un guide de parrainage a été élaboré afin d'améliorer l'accompagnement d'un nouvel administrateur.
  - Règle de gouvernance portant sur l'Accueil et l'intégration d'un nouvel administrateur
  - Règle de gouvernance portant sur l'Évaluation du fonctionnement et de la performance du conseil d'administration, de ses comités et conseils professionnels

**Résolution # CA-38-2021-2466**

CONSIDÉRANT le Règlement de régie interne du conseil d'administration (R-AA.011);

CONSIDÉRANT que la révision doit être faite tous les 3 ans;

CONSIDÉRANT le rôle du comité de gouvernance et d'éthique d'élaborer et de réviser des règles de gouvernance pour la conduite des affaires de l'établissement;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique émise le 12 janvier 2021.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'accepter les modifications apportées à ces règles de gouvernance.

### **7.2.3 Comité de révision**

Mme Alberte Déry, présidente du comité, informe que le comité a reçu deux nouvelles demandes de révision depuis la dernière rencontre; quatre dossiers sont actuellement en attente, dont trois qui seront traités au cours des mois de février et mars 2021.

### **7.2.4 Comité de vigilance et de la qualité**

Mme Alberte Déry, présidente du comité, fait état des faits saillants de la dernière rencontre du 10 décembre 2020.

- M. Martin Villeneuve, directeur de la qualité, l'évaluation, la performance et l'éthique (DQEPE) a présenté son rapport du 2<sup>e</sup> trimestre (1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2020). Notamment :
  - Augmentation de 230 déclarations par rapport au même trimestre de l'an dernier.
  - Diminution de 2 % des événements sentinelles au 2<sup>e</sup> trimestre.
  - Augmentation de 107 chutes par rapport au même trimestre de 2019-2020. Le dossier des chutes demeure une préoccupation majeure.
  - Contexte pandémie en milieux de vie : Lors de la première vague de la pandémie, des consignes en provenance du ministère ont été transmises afin de leur assurer notre soutien. Une équipe appelée « SWAT prévention » a été créée avec un volet prévention et un volet intervention. Les équipes sont coordonnées avec le soutien à domicile (SAD). Le DQEPE est fier de tout ce qui a été mis en place, mais mentionne que cela demeure un énorme défi.
  - En complément d'information, l'équipe travaille fort en prévision de la vaccination COVID-19.
- La commissaire aux plaintes a présenté son rapport pour le 2<sup>e</sup> trimestre.
  - Augmentation des plaintes de 10 %
  - Diminution de 44 % des plaintes médicales.
- Prévention et contrôle des infections : Mme Sandra Déry a déposé le suivi des audits décentralisés hygiène des mains – courte durée et longue durée pour le 1<sup>er</sup> trimestre. Les taux d'hygiène des mains (HDM) ont augmenté dans toutes les installations sauf à La Baie. Ceci est dû à l'absence d'observation avant contact avec l'utilisateur ou son environnement. Après contact avec l'utilisateur et son environnement, le taux est de 100 %. Ceci ramène donc le taux d'HDM à 50 %. Cette augmentation est possiblement due à la pandémie de la COVID-19.

Ensuite, M. Gilles Simard partage différents sujets d'actualité en lien avec le Comité des usagers du centre intégré (CUCI). Il mentionne la participation d'un représentant sur le comité de développement des maisons des aînés et sur le comité des menus. Il souligne l'excellente situation financière des comités qui permettra d'investir dans la publicité afin de faire connaître davantage les comités de résidents et des usagers ainsi que le CUCI.

Par la suite, il présente l'état d'avancement des travaux reliés aux enjeux prioritaires portant sur « L'accompagnement de l'utilisateur lors de son plan d'intervention » et sur la « Perte des vêtements en CHSLD ».

Pour terminer, il résume les principales demandes reçues, soit :

- Objets perdus dans la période de la pandémie.
- Temps d'attente dans les hôpitaux.
- État de santé de nos résidents dans les CHSLD (Activités physiques et sociales).
- Proches aidants : accessibilité aux différents centres hospitaliers et CHSLD et priorisation dans la vaccination.

### 7.3 Comité consultatif de Maria-Chapdelaine

Mme Julie Lavoie, présidente-directrice générale adjointe, mentionne qu'aucune rencontre du comité de s'est tenue depuis la séance publique du 23 septembre 2020.

Par ailleurs, une rencontre s'est tenue le 15 janvier dernier avec les élus, soit Mme Nancy Guillemette et Mrs Pascal Cloutier, Mario Fortin et Luc Simard, en compagnie de Mme Julie Labbé, présidente-directrice générale, et Dr Donald Aubin, directeur de la santé publique, afin de :

- Faire le point et discuter de la situation épidémiologique préoccupante;
- Se mobiliser et poursuivre la sensibilisation de manière collective pour unir nos voix et augmenter la portée de nos actions dans la communauté;
- Garder le cap sur notre objectif de protéger, de limiter la contamination et de sauver des personnes vulnérables.

L'ouverture et la collaboration ont été du rendez-vous. Il a d'ailleurs été convenu de la création d'une capsule vidéo avec pour objectif de réitérer et renforcer les messages avec des porte-parole forts, unis, mobilisés.

De plus, le CIUSSS a offert son soutien à la municipalité afin d'augmenter la portée du message (partager la vidéo sur ses différents canaux, profiter de son grand auditoire pour renforcer l'action, etc.)

En parallèle, les efforts de recrutement se poursuivent afin de pallier les grandes problématiques de main-d'œuvre, amplifiées par la pandémie, puis de la situation épidémiologique en cours (employés positifs ou en isolement préventif). Un appel au volontariat dans l'organisation a été effectué dans le but de composer une brigade prête à venir prêter main-forte dans les installations de Maria-Chapdelaine. Aussi, une séance d'information virtuelle se tiendra le 29 janvier prochain pour présenter quels sont les besoins en main-d'œuvre du secteur.

Enfin, le corps médical est également mobilisé afin de joindre sa voix pour éviter un délestage accru de services sur le territoire.

## 8. Présentation

### 8.1 Bilan de la Direction de l'enseignement 2019-2020

Mme Isabelle Boulianne, directrice administrative enseignement, recherche et innovation, et Dr Sébastien Lefebvre, directeur médical de l'enseignement, déposent le bilan des principales réalisations et des différents projets qui se sont réalisés dans la dernière année académique. Le rapport fait état des principaux faits saillants au regard à la gestion des stages, au Groupe de médecine de famille universitaire de Chicoutimi et d'Alma, au Programme de formation médicale à Saguenay (PFMS) et au Centre de formation clinique.

Depuis ses débuts en 2006, le PFMS a diplômé 308 médecins, dont 143 finissants sont en exercices. Parmi eux, 51 pratiquent au Saguenay-Lac-Saint-Jean, dont 36 exercent en médecin de famille et 15 en spécialité. Voici quelques statistiques de la Direction de l'enseignement au cours de la dernière année.

- 38 stages de professionnels administratifs et de soutien (catégories 2 et 3)
- 328 stages multidisciplinaires (catégorie 4) représentant 52 stagiaires
- 109 stages dans le domaine biomédical (pharmacie, technique en radiologie, etc.)
- 2559 stages en soins infirmiers (catégorie 1) correspondant à 133 stagiaires
- 268 stagiaires en tout temps au CIUSSS
- 96 stages dans le domaine de la réadaptation (ergothérapie, orthophonie, etc.)
- 213 professionnels de la santé ont fait de la supervision de stages
- 124 stages dans le domaine des services sociaux (psychologue, travail social, etc.)
- 8220 jours de stage à l'externat en médecine représentant 32 externes
- 12 404 jours de stage à la résidence en médecine, équivalent à près de 48 résidents
- 31 étudiants de médecine forment la cohorte 2019-2023
- 33 500 \$ octroyés en subventions par le Programme des subventions aux superviseurs de stage – catégorie 4 (Acquisition d'équipement de matériel et formation destinée aux superviseurs de stage)

Les principaux défis ont porté sur la gestion des stages dans le contexte de la pandémie afin de répondre aux besoins des apprenants et s'assurer d'avoir une main-d'œuvre qualifiée pour la région. La mobilité des stagiaires a également représenté un défi important.

Au niveau du centre de formation clinique, l'expertise développée au cours des dernières années par l'équipe de simulation à contribuer à l'évaluation des procédures mises en place dans le contexte de la pandémie COVID-19 afin d'assurer la sécurité et la qualité des soins et services offerts à notre population, mais également aux professionnels de la santé.

Le déploiement a été fait rapidement dans le but de permettre aux équipes de soins d'uniformiser les nouvelles pratiques et clarifier les rôles de tout un chacun. Les équipes de simulations se sont déplacées dans les urgences et les CHSLD de la région où des simulations ont été faites avec des personnes sur place. Il est certain que ce déploiement unique a apporté des impacts positifs dans les secteurs visités. Entre autres, la simulation a permis aux équipes de :

- Prendre conscience de l'importance de la prise en charge et de l'isolement rapide des cas suspectés;
- Avoir une compréhension commune des rôles de chacun et du processus de prise en charge d'une éclosion;



- Renforcer les bonnes pratiques au niveau du port des équipements de protections individuelles;
- Reconnaître l'importance de la cohésion et du travail d'équipe;
- Consolider les connaissances et créer des repères au niveau des interventions;
- Augmenter la sécurité des patients et des professionnels;
- Apporter des correctifs et créer des outils uniformisés pour tous les CHSLD (plans, outils PCI);
- Améliorer les mécanismes de communication;
- Intervenir de façon sécuritaire lors d'interventions médicales générant des aérosols;
- Modifier les procédures de transport afin de les rendre sécuritaires;
- Créer des algorithmes et des aide-mémoire pour accroître l'efficacité des interventions en temps de pandémie.

Le CIUSSS souhaite déployer davantage cette culture dans l'organisation, ce qui permettra notamment de mieux tester les processus.

Pour terminer, la DERI travaille à intégrer de plus en plus les trois missions (recherche, enseignement et clinique) dans les différents projets et les secteurs de l'établissement. Pour ce faire, différents moyens sont utilisés pour favoriser le développement de nouvelles connaissances et de meilleures pratiques, dont la simulation, la formation continue, les stages et certains autres projets en cours.

## 9. Affaires financières, matérielles, immobilières et informationnelles

### 9.1 Résidence privée pour personnes âgées Jardin du Monastère : Entente locative entre la Fondation du Centre Maria-Chapdelaine et le CIUSSS

M. Michel Maltais, directeur de la logistique et des services techniques (DLST), mentionne que CIUSSS est propriétaire d'un immeuble situé au 205, boulevard des Pères à Dolbeau-Mistassini, connu sous le nom « Jardin du Monastère », construction datant des années 30. Cet immeuble d'une superficie totale de 8 673 m<sup>2</sup> est occupé, dans une proportion de 37%, par les activités du CIUSSS, dont :

- CLSC de Dolbeau-Mistassini
- Les activités du secteur jeunesse : volet services externes (anciennement CPEJ ou Centre jeunesse)
- Certaines activités administratives du CIUSSS (Direction des ressources financières).

Dans le reste de l'immeuble (63% de la superficie de celui-ci) est implantée une résidence privée pour personnes âgées autonomes (RPA), d'une superficie totale de 5 478,83 m<sup>2</sup>, incluant 53 logements, répartis sur 4 étages.

La RPA se retrouve dans les murs de l'installation du CIUSSS depuis la fin des années 90. Depuis mars 2017, la Fondation du Centre Maria-Chapdelaine administre cette ressource privée. Étant donné que le bail de location des espaces est échu, la Direction de la logistique et des services techniques (DLST) et la fondation se sont entendues pour procéder à la signature d'une entente locative selon les paramètres suivants :

- Superficies locatives : 5 478,83 m<sup>2</sup>
- Durée : du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 août 2024
- Renouvellement : 5 ans soit du 1<sup>er</sup> septembre 2024 au 31 août 2029
- Loyer annuel : 25 000\$

- Ajustement : la fondation s'engage à payer une somme additionnelle annuelle de base correspondante à 50% des profits générés par ses activités philanthropiques jusqu'à concurrence d'un loyer annuel de base de 50 000\$.
- Les services suivants seront à la charge de la fondation (locataire) : électricité, chauffage, entretien ménager, téléphonie, informatique, télécommunication, entretien, réparation mineure et entretien extérieur tel que : pelouses, plates-bandes, trottoirs, haies, clôtures et autres éléments paysagers extérieurs.

Conformément à l'article 263 de la Loi sur les services de santé et services sociaux, un établissement ne peut sans approbation du ministère de la Santé et des Services sociaux :

- Louer un immeuble;
- Donner en location, prêter ou autrement permettre l'utilisation de ses immeubles par des tiers, pour une période excédant un an.

Afin de recevoir l'approbation du ministère, la DLST doit transmettre les documents suivants :

- Projet de bail et ses annexes,
- Résolution du CA du CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Résolution de la Fondation du Centre Maria-Chapdelaine

#### Résolution # CA-38-2021-2467

CONSIDÉRANT que la résidence privée pour personnes âgées Jardin du Monastère opère dans les locaux du CIUSSS depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT que la Fondation du Centre Maria-Chapdelaine administre déjà la résidence privée pour personnes âgées autonomes depuis quelques années;

CONSIDÉRANT que la location de ces espaces génère des revenus contribuant au financement des coûts d'opération de l'immeuble propriété du CIUSSS;

CONSIDÉRANT que le comité de vérification et des ressources humaines recommande d'approuver cette entente;

CONSIDÉRANT que la recommandation favorable du conseil d'administration est essentielle pour recevoir l'approbation du MSSS.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'approuver l'entente locative intervenue de gré à gré selon les paramètres établis entre les parties.

## 9.2 Adoption du rapport trimestriel AS-617 à la période 9 se terminant le 5 décembre 2020

Mme Julie Potvin, directrice des ressources financières, présente ce point.

En vertu de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre E-12.0001), un établissement doit maintenir l'équilibre entre ses revenus et ses charges en cours d'exercice financier, et ne doit pas engager de déficit en fin d'année.

Ainsi, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) demande aux établissements publics du réseau de la santé et des services sociaux dans sa circulaire 2020-004 (03.01.61.04) de les informer périodiquement des modalités au cours de l'exercice financier 2020-2021.

Dans ce contexte, l'établissement doit transmettre au MSSSS, conformément au calendrier établi de la circulaire, le rapport trimestriel AS-617 reflétant la situation financière à la période 9.

Résolution # CA-38-2021-2468

CONSIDÉRANT les obligations devant être respectées par l'établissement, découlant de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre E-12.0001);

CONSIDÉRANT que selon le Manuel de gestion financière publié par le MSSS, la définition d'équilibre budgétaire tient compte de tous les fonds, le cas échéant : le fonds d'exploitation et le fonds d'immobilisations;

CONSIDÉRANT que l'article 284 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2) oblige la présidente-directrice générale à présenter au conseil d'administration de l'établissement des prévisions budgétaires de dépenses et de revenus en équilibre;

CONSIDÉRANT que le comité de vérification et des ressources humaines propose l'adoption du rapport trimestriel AS-617 à la période 9 se terminant le 5 décembre 2020.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

1. D'adopter le rapport trimestriel de la période 9 (2020-2021) du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean comme présenté, soit un rapport se traduisant par une prévision de résultats combinés du fonds d'exploitation et du fonds d'immobilisations au montant de (301 153) \$.
2. D'autoriser la présidente du conseil d'administration et la présidente-directrice générale à signer tous les documents afférents à l'exécution des présentes.

## 10. Agenda de consentement

### 10.1 Demandes de statut de résident

Mme Isabelle Boulianne, directrice administrative enseignement, recherche et innovation, présente la liste des demandes de statut de résident pour l'année en cours.

Tel que stipulé à l'article 244 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSS), le conseil d'administration d'un établissement, relié par contrat d'affiliation à une université, conformément à l'article 110, doit attribuer le statut de résident en médecine à une personne, titulaire d'un doctorat en médecine, qui effectue un stage de formation postdoctorale dans un centre exploité par l'établissement.

L'établissement a reçu des demandes de médecins pour être résident au cours des prochains mois et la directrice médicale de l'enseignement recommande d'accorder le statut de résident pour ces médecins.

Résolution # CA-38-2021-2469

CONSIDÉRANT l'article 244 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSS);

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice médicale de l'enseignement.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'accorder le statut de résident au médecin inscrit dans le tableau ci-dessous, dans la discipline et la période qui y sont mentionnées.

Nom	Prénom	Domaine du stage	Site du stage	Début	Fin
Mayrand	Carolane	Obstétrique-gynécologie	CIUSSS du SLSJ	2021-05-03	2021-05-30
Bienjonetti-Boudreau	David	Pédiatrie	CIUSSS du SLSJ	2021-05-03	2021-05-30
Martel	Judith	Urgence	CIUSSS du SLSJ	2021-02-08	2021-03-07
McCarvill	William	Soins intensifs	CIUSSS du SLSJ	2021-05-03	2021-05-30
Bergeron	Christina	Psychiatrie	CIUSSS du SLSJ	2021-04-05	2021-06-28
Audet	Alexandre	Urgence	CIUSSS du SLSJ	2021-01-11	2021-02-07
Drory	Samuel	Médecine interne	CIUSSS du SLSJ	2020-12-14	2021-01-10

Le Dr Martin De La Boissière, vice-président du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CECMDP), présente les points 10.2 et 10.3.

### **10.2 Demandes de nouvelles nominations de médecins spécialistes et de médecins de famille**

Comme stipulé dans le Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements (ROAE) aux articles 86, 87 et 88, le conseil d'administration a la responsabilité de nommer les médecins, les dentistes et les pharmaciens exerçant leur profession au sein de l'établissement. Il doit également leur attribuer un statut, leur accorder des privilèges et prévoir les obligations qui y sont rattachées selon un processus à observer et les exigences requises.

Les demandes de nouvelles nominations de médecins spécialistes et de médecins de famille ont été étudiées et recommandées par le comité d'examen des titres ainsi que par le comité exécutif du CMDP.

#### **Résolution # CA-38-2021-2470**

CONSIDÉRANT la Loi sur les services de santé et les services sociaux (articles 254 et 255);

CONSIDÉRANT le Règlement de régie interne du CMDP adopté par le conseil d'administration du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean le 17 février 2016;

CONSIDÉRANT la demande de statut et de privilèges de la part du médecin concerné;

CONSIDÉRANT l'engagement par écrit des médecins, dentistes et pharmaciens de l'établissement à respecter les obligations rattachées à l'octroi de leur statut et de leurs privilèges;

CONSIDÉRANT la résolution #CE95-20210118-96 du conseil exécutif du CMDP du 18 janvier 2021 exprimant une opinion favorable à ces octrois de statut et privilèges pour les nominations de médecins spécialistes et de médecins de famille.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

1. D'accepter les nominations de nouveaux membres telles que présentées à l'annexe 1 (médecins spécialistes).
2. D'accepter la nomination du nouveau membre telle que présentée à l'annexe 2 (médecin de famille).

Prendre note que les annexes se retrouvent à la fin du procès-verbal.

### **10.3 Modifications de statut et privilèges, départs et retraites du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP)**

Comme stipulé dans le Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements (ROAE) aux articles 86, 87 et 88, le conseil d'administration a la responsabilité de nommer les médecins, les dentistes et les pharmaciens exerçant leur profession au sein de l'établissement. Il doit également leur attribuer un statut, leur accorder des privilèges et prévoir les obligations qui y sont rattachées selon un processus à observer et les exigences requises.

Les demandes de modifications de statut ou privilèges ainsi que les avis de départ et les retraites ont été étudiés et recommandés par le comité d'examen des titres ainsi que par le comité exécutif du CMDP.

#### **Résolution # CA-38-2021-2471**

CONSIDÉRANT la Loi sur les services de santé et les services sociaux (articles 254 et 255);

CONSIDÉRANT le Règlement de régie interne du CMDP adopté par le conseil

d'administration du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean le 17 février 2016;

CONSIDÉRANT le point 3.4.4 du Règlement de régie interne du CMDP qui stipule que le statut et les privilèges sont renouvelés pour une durée maximale de trois ans et minimale de deux ans, à moins que la demande de renouvellement ne vise une durée inférieure à deux ans;

CONSIDÉRANT les demandes de statut et de privilège, les demandes de modifications de statut et de privilèges, les avis de départ ou de retraite de la part des médecins, dentistes et pharmaciens concernés;

CONSIDÉRANT l'engagement par écrit des médecins, dentistes et pharmaciens de l'établissement à respecter les obligations rattachées à l'octroi de leur statut et de leurs privilèges conformément au Règlement de régie interne du CMDP;

CONSIDÉRANT la résolution #CE95-20210118-96 du conseil exécutif du CMDP du 18 janvier 2021 exprimant une opinion favorable à ces départs ainsi qu'à ces modifications de statut et privilèges.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

1. D'accepter les modifications de privilèges de membres du CMDP telles que présentées à l'annexe 1.
2. D'accepter les départs et les retraites des membres tels que présentés à l'annexe 2.

Prendre note que les annexes sont jointes à la fin du procès-verbal.

#### 11. Divers

Aucun sujet n'est discuté à cette rubrique de l'ordre du jour.

#### 12. Correspondance

Aucune correspondance n'est déposée à cette rencontre.

#### 13. Prochaine séance

La prochaine séance du conseil d'administration aura lieu le 24 mars 2021.

#### 14. Période de questions du public

Aucune question n'est déposée par le public.

#### 15. Huis clos

##### 15.1 Évaluation de la rencontre

Les membres procéderont à l'évaluation de la rencontre de façon électronique, à l'aide de l'outil *Survey Monkey*, afin de permettre une amélioration continue du déroulement des séances; l'analyse de l'évaluation sera réalisée par le comité de gouvernance et d'éthique.

#### 16. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 18 h 15.

ORIGINAL SIGNÉ

France Guay  
Présidente du conseil d'administration

2021-03-24

Date

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Lavoie  
Présidente-directrice générale adjointe

2021-03-24

Date

**Annexes du point 10.2 - Nominations de médecins spécialistes et de médecins de famille**

Les résolutions individuelles sont conservées à la Direction générale et sont disponibles sur demande.

**Annexe 1 - Statut et privilèges - Médecins spécialistes**

Permis	Appel	Nom	Prénom	Statut	Spécialité	Département clinique/service	Privilèges communs	Privilèges spécifiques	Site principal	Date de début	Commentaires	Échéance
00-557	Docteur	Labrecque	Anne-Julie	Actif	Chirurgie plastique	Chirurgie/Service de chirurgie plastique	Chirurgie plastique, esthétique, reconstructive et micro-chirurgicale main/poignet, Chirurgie cranio-faciale		Chicoutimi	1er février 2021		2022-11-09
À venir	Docteur	Villeneuve	Simon	Actif	Anesthésiologie et réanimation	Anesthésiologie et réanimation	Anesthésiologie et réanimation		Chicoutimi	1er juillet 2021		2023-05-09

**Annexe 2 - Statut et privilèges - Médecin de famille**

Permis	Appel	Nom_MD	Prénom	Statut	Département	Service	Site principal	Autres sites	Privilèges	Période applicable	Commentaires
À venir	Docteur	Savard-Laforge	Kim	Actif	Médecine générale	Hospitalisation Trousse médicolégale Soins palliatifs	Hôpital d'Alma		Hospitalisation courte durée (incluant soins physiques en psychiatrie/couverture soir, nuit et FDS à l'URFI-G et l'UCDG), trousse médico-légale, Soins en milieu hospitalier incluant clinique externe/consultation aux étages/garde en disponibilité en milieu hospitalier	27 janvier 2021 au 23 septembre 2022	PREM 2020 Accord du MSSS

**Annexes du point 10.3 - Modifications de statut et privilèges ainsi que les départs  
et les retraites de membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP)**

Les résolutions individuelles sont conservées à la Direction générale et sont disponibles sur demande.

**Annexe 1 - Modifications de statut et privilèges – Médecin de famille**

Permis	Appel	Nom_MD	Prénom	Statut	Département	Services	Site principal	Autres sites	Privilèges actuels	Ajout	Commentaires
15-808	Docteur	Breau	Charles	Associé	Médecine d'urgence		Alma		Garde à l'urgence (ceci inclus la clinique de retour à l'urgence)	EDU	Régularisation de son profil de pratique (certificat EDU au dossier)

**Annexe 2 - Départs et retraite**

Permis	Appel	Nom	Prénom	Statut	Spécialité	Site principal	Site secondaire	Raison du départ	Date du départ	Commentaire
88-443	Docteur	Harnois	Yves	Actif	Chirurgie générale	Alma		Retraite	30 juin 2021	
13-724	Docteur	Maltais	Danny	Actif	Médecine générale	Chicoutimi		Démission	31 décembre 2020	
95-271	Docteur	Parizeault	Guy	Actif	Pédiatrie	Chicoutimi		Démission	1er juin 2021	